



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00462

Numéro SIREN : 810 108 969

Nom ou dénomination : 2.M.I. AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/011179

Formulaire obligatoire (art. 302 Section 1 bis du Code Général des Impôts)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise SASU 2.M.I. AUTOMOBILES Néant *

Adresse de l'entreprise 756 ROUTE D'UZES 30500 SAINT-AMBROIX

Numéro SIRET * 8 1 0 1 0 8 9 6 9 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 0

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	6 678	1 253	5 425	1 232	
	Immobilisations financières *(1)	040	042	49		49		
	Total I (5)	044	048	6 727	1 253	5 474	1 232	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	26 237		26 237	15 321
		Autres *(3)	072	074	4 550		4 550	1 538
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	3 826		3 826	7 003	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	098	34 613		34 613	23 862
		Total général (I+II)	110	112	41 340	1 253	40 087	25 094

		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	500		500		
	Ecart de réévaluation	124	124					
	Réserve légale	126	126					
	Réserves réglementées*	130	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134	134	5 847				
	Résultat de l'exercice	136	136	6 251		5 847		
	Provisions réglementées	140	140					
		Total I	142	142	12 598		6 347	
		Provisions pour risques et charges	154	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	12 640		7 013		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	14 850		11 734		
	Produits constatés d'avance	174	174					
		Total III	176	176	27 489		18 747	
	Total général (I + II + III)	180	180	40 087		25 094		

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 303	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le						
		13	1	2	2	0	1	6	1	2	0	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209				210		99	207			
	Production vendue { biens services * }	215				214						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	217				218		52	601		86	506
	Production immobilisée *					222						
	Subventions d'exploitation reçues					224						
	Autres produits					226						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					230		1	084			61
						232		152	891			86
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		89	359		41	926
	Variation de stock (marchandises) *					236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			46			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242		21	167		11	261
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		1	373	244		2	173			730
	Rémunérations du personnel *					245		26	039		21	536
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		6	786		5	059
	Dotations aux amortissements *					254		1	061			192
	Dotations aux provisions					256						
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				262			12			11	
	260											
Total des charges d'exploitation (II)					264		146	642		80	715	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		6	248		5	852	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			4				
	Produits exceptionnels (IV)				290							
	Charges financières (V)				294			0			6	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347				300						
		348										
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		6	251		5	847	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		6	251	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles *				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324							
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330						
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251						
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	4	772	987					342	4	772
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)											
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			989							
	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)											
Divers* ZFA dont (44. quaterdecies)	345			344						350	1	479
Investissements outre-mer												
Créance due au report en arrière du déficit				346								
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352			0		354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370			0		372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 424	442	5 254	444		446	6 678		6 678		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	49	484		486	49				49
TOTAL		490	1 424	492	5 303	494		496	6 727				6 727
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	192	532	1 061	534		536	1 253			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
TOTAL		570	192	572	1 061	574		576	1 253				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L.3113-1 et L.3211-1 du Code des Transports)	800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	28 542
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	20 855
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 0 1 0 8 9 6 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

ADRESSE (voie) 756 ROUTE D'UZES

CODE POSTAL 30500

VILLE SAINT-AMBROIX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique BESSE Prénom(s) MANON

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 210691 N° Département 30 Commune ALES Pays FRANCE

Adresse : N° 786 Voie CHEMIN GAS GARDONNET

Code postal 30100 Commune ALES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €
SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX
RCS NIMES 810 108 969

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt-sept juin,

A 18 h 00,

L'actionnaire unique de SAS 2.M.I. AUTOMOBILES, société par actions simplifiée au capital de 500 €, divisé en 100 actions de 5 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur la convocation de la gérance.

Est présente :

Mlle BESSE Manon propriétaire de 100 actions

seule actionnaire de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est présidée par Mlle BESSE Manon, Présidente actionnaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- ◆ Affectation du résultat de l'exercice,
- ◆ Approbation de la rémunération de la gérance,
- ◆ Questions diverses,
- ◆ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

BM

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ◆ l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016,
- ◆ le rapport de gestion établi par la gérance,
- ◆ approbation de la rémunération de la gérance,
- ◆ Le texte des projets de résolution soumis à l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la présidence, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de **6 251 €**

Affectation proposée par le Président :

- Réserve légale 50 €
- Autres réserves 6 201 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée constate que le Président ne s'est attribué aucune rémunération au cours de l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BUT

CINQUIEME RESOLUTION

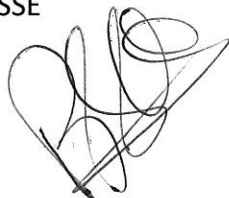
L'Assemblée Générale donne tous pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.

M. BESSE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the name 'M. BESSE'.

SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €

SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX

RCS NIMES 810 108 969

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2017

Mademoiselle,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de notre société ainsi que des résultats de notre gestion et pour soumettre à votre approbation, les comptes clos le 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale a été convoquée suivant les formes statutaires ; tous les documents, pièces et renseignements ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

I/ SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les produits d'exploitation hors taxes réalisés au cours de l'exercice se sont élevés à **152 891 €**.

Compte tenu des charges d'exploitation qui se sont élevées à : **146 642 €**

Le résultat d'exploitation ressort à **6 248 €**

Le résultat financier étant de **4 €**

Le résultat exceptionnel étant de **0 €**

et l'impôt sur les bénéfices de **0 €**

il en découle un **résultat net** de **6 251 €**

II/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons aucun fait à signaler susceptible de remettre en cause le résultat dégagé au 31 décembre 2016 ou de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

III/ PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Le bilan et les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis suivant les mêmes méthodes d'évaluation que ceux des exercices précédents.

IV/ AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de **6 251 €** de la manière suivante :

- Réserve légale 50 €
- Autres réserves 6 201 €

Bor

V/ RAPPELS DES RESULTATS ET DES DIVIDENDES

Rappel des résultats des cinq derniers exercices :

EXERCICES	BENEFICE/PERTE	RESULTAT
31/12/2015	BENEFICE	5 847 €

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été fait de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions soumises à vos suffrages.

Le Président



SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €
SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX

RCS NIMES 810 108 969.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

RESOLUTION

L'assemblée, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice arrêté le 31 décembre 2016, s'élevant à **6 251 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

Réserve légale	50 €
Autres réserves	6 201 €

Il ne sera procédé à aucune distribution de dividende aux actionnaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Président

